

*Code
d'éthique et
de conduite
professionnelle*



Chers collègues,

Stallergenes Greer s'engage à exercer ses activités avec intégrité, de manière éthique et légale. Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle décrit nos règles de conduite, les normes auxquelles nous adhérons et notre responsabilité envers nos parties prenantes.

Notre ambition est de devenir le leader mondial de l'immunothérapie allergénique : la manière dont nous nous comportons les uns envers les autres et envers le monde qui nous entoure est le fondement de cette ambition. Chaque jour, nous prenons des décisions qui peuvent avoir un impact sur la réputation de notre entreprise et sur la confiance que nous accordent nos parties prenantes.

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle de Stallergenes Greer nous guide dans la prise de décisions éclairées. Il nous aide à trouver des réponses appropriées aux difficultés quotidiennes de notre industrie et aux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons tous appliquer ces normes dans tout ce que nous faisons pour garantir la confiance et le respect des personnes que nous servons et avec lesquelles nous travaillons.

Agir avec intégrité dépend de l'engagement de chacun d'entre nous. Veuillez lire attentivement ce document et toujours vous y référer.

Le Comité exécutif et moi-même comptons sur votre adhésion à notre Code d'éthique et de conduite professionnelle, qui garantit que nous continuons à mieux servir nos patients et à maintenir la confiance de toutes nos parties prenantes.

Michele Antonelli
Directeur général

Le présent Code d'éthique et de conduite professionnelle (le « Code ») a été adopté par le Conseil d'administration et sert de fondement à la manière dont nous, en tant que collaborateurs de Stallergenes Greer, devons mener nos activités dans l'exercice de nos responsabilités professionnelles quotidiennes. Le présent Code vise à promouvoir une conduite honnête et éthique par toutes les personnes employées par ou associées à Stallergenes Greer.

Aux fins du présent Code, les « collaborateurs » comprennent toutes les personnes représentant ou agissant au nom de Stallergenes Greer, y compris les collaborateurs permanents à temps plein et à temps partiel, ainsi que les travailleurs contractuels et les consultants, parmi d'autres catégories de collaborateurs temporaires.

Bien que le Code résume les principes éthiques et juridiques essentiels que tous les collaborateurs de Stallergenes Greer sont tenus de respecter, tous les collaborateurs sont soumis aux lois et réglementations du pays dans lequel ils travaillent.

En outre, les collaborateurs de Stallergenes Greer sont tenus de comprendre et de respecter les politiques et procédures de Stallergenes Greer qui s'appliquent à leurs rôles et responsabilités.



Secteur d'activité : nos engagements

Stallergenes Greer opère dans un secteur fortement réglementé et est donc soumis aux lois de différents pays, provinces, états et organisations, dont certaines peuvent également s'appliquer au-delà des frontières. Chaque fois qu'un collaborateur exerce une activité dans l'entreprise, il doit connaître les politiques et les exigences réglementaires qui s'appliquent à ce site. Parfois, ce qu'il convient de faire d'un point de vue éthique ou juridique, ou la politique spécifique de Stallergenes Greer, peut ne pas être claire. Dans ces situations, les collaborateurs doivent demander conseil en s'entretenant avec leur supérieur hiérarchique ou le service juridique et compliance.



Lutte contre la corruption

Stallergenes Greer s'engage à mener ses activités avec équité, honneur et intégrité. Toute implication dans des pots-de-vin ou des paiements irréguliers est strictement interdite. En outre, les collaborateurs de Stallergenes Greer ne peuvent pas autoriser, payer, promettre ou autrement proposer de donner quoi que ce soit à une personne ou une entité afin d'influencer cette personne ou entité à agir favorablement envers Stallergenes Greer ou pour le bénéfice direct ou indirect de Stallergenes Greer. De même, les collaborateurs ne peuvent pas recevoir de paiements de quelque nature que ce soit de la part d'un tiers en contrepartie d'actions en faveur d'une personne ou d'une entité dans le cadre de ses relations avec Stallergenes Greer.

Des lois anti-corruption existent dans la plupart des pays du monde et les conséquences d'une violation de ces lois peuvent inclure des amendes pour la société et son personnel ainsi que d'autres sanctions, y compris l'emprisonnement. Ces lois sont vitales pour les intérêts commerciaux de Stallergenes Greer et la conformité est donc obligatoire. Dans la mesure du possible, les accords contractuels doivent contenir des obligations pour tout tiers de se conformer aux lois anti-corruption et autres réglementations locales pertinentes. Les collaborateurs qui ont des doutes relatifs à toute situation ou sollicitation doivent demander conseil auprès du service juridique et compliance.

Des informations supplémentaires sur ces sujets sont contenues dans la Politique anti-corruption de Stallergenes Greer.

Antitrust

Les lois antitrust et sur la concurrence loyale visent à prévenir les entraves au commerce et l'abus d'une position dominante sur le marché. Stallergenes Greer comprend l'importance de se conformer à toutes les lois antitrust et sur la concurrence loyale applicables. Un marché concurrentiel garantit que le



plus grand bénéfice peut être réalisé à la fois par les consommateurs de produits et services de santé (c'est-à-dire les patients, les prestataires de soins de santé) et les fournisseurs de ces produits et services.

Chaque collaborateur de Stallergenes Greer doit comprendre et se conformer à toutes les lois antitrust et sur la concurrence loyale locales et ne pas conclure de contrats commerciaux ou s'engager dans des activités qui violent ou donnent l'impression de violer ces lois, car ces violations peuvent entraîner de lourdes sanctions pour la société et la personne, en fonction de la gravité de la violation. Les lois antitrust et sur la concurrence loyale sont complexes ; par conséquent, les collaborateurs de Stallergenes Greer doivent contacter le service juridique et compliance pour approbation de toute pratique commerciale menée au nom de la société qui pourrait impliquer une interprétation de ces lois. Des informations supplémentaires sur ces sujets sont contenues dans la Politique antitrust de Stallergenes Greer.

Recherche et développement

Le développement de solutions thérapeutiques visant à traiter les allergies est un axe essentiel chez Stallergenes Greer. Nous menons notre recherche et développement conformément à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux directives éthiques internationales reconnues telles que les bonnes pratiques de laboratoire (« BPL »). Stallergenes Greer veille principalement à garantir la santé et la sécurité des participants à la recherche, à maintenir l'intégrité et la qualité de toutes les données cliniques issues de nos études et à rendre les résultats des études cliniques disponibles le cas échéant.

Interactions avec les professionnels de santé (« HCP ») et les organismes de santé (« HCO »)

Le développement de relations solides, appropriées et éthiques avec les HCP et les HCO fait partie intégrante des opérations commerciales de Stallergenes Greer.

À ce titre, tous les collaborateurs doivent se conduire de la manière la plus appropriée et la plus conforme à l'éthique lorsqu'ils interagissent avec des HCP et des HCO pour le compte de Stallergenes Greer.

Stallergenes Greer comprend que toutes les relations avec ces sources de référence potentielles doivent être conformes à toutes les normes médicales, légales et réglementaires applicables, y compris les normes applicables concernant la justification, la rigueur scientifique et le juste équilibre.

Stallergenes Greer interdit de donner ou d'offrir quoi que ce soit de valeur pour influencer les décisions de prescription ou d'achat. Stallergenes Greer interdit également de se livrer à des activités illégales ou injustes telles que la publicité mensongère ou trompeuse. Les collaborateurs doivent se référer aux politiques locales applicables relatives aux interactions avec les HCP et HCO ou contacter un membre du service juridique et compliance pour toute question concernant les normes applicables.

Des informations supplémentaires sur ces sujets figurent dans les politiques et procédures locales de Stallergenes Greer.

Interactions avec les patients et les organisations de patients

Stallergenes Greer interagit fréquemment avec les patients et les organisations de patients pour obtenir des informations précieuses sur le développement de nos produits, l'approbation réglementaire, l'accès au marché et la politique de santé. Dans ces interactions, les normes de conduite et d'intégrité les plus élevées sont requises. Les collaborateurs doivent interagir avec les patients et les organisations de patients de manière respectueuse, conformément aux lois, réglementations, normes et codes applicables du secteur. Le service

juridique et compliance de Stallergenes Greer est disponible pour aider les collaborateurs à naviguer à travers ces exigences juridiques et réglementaires complexes.

Les collaborateurs doivent également consulter les politiques locales spécifiques relatives aux interactions avec les patients pour de plus amples conseils.

Qualité et sécurité des produits

Stallergenes Greer s'assure que tous ses produits sont sûrs, efficaces et de la plus haute qualité. Stallergenes Greer fabrique ses produits conformément aux spécifications approuvées et aux normes de qualité requises. Notre système de gestion de la qualité comprend des procédures complètes pour protéger tous les aspects du développement et de la production de produits de qualité. Nous nous assurons que nos opérations de fabrication sont conformes aux bonnes pratiques de fabrication (« BPF ») et aux exigences réglementaires applicables, et nous supervisons notre chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire d'audits périodiques et la gestion des fournisseurs.

Réclamations relatives aux produits et événements indésirables

Nous surveillons étroitement la sécurité des produits de la société et évaluons immédiatement toute préoccupation qui survient. Stallergenes Greer a mis en place des procédures qui permettent de signaler à l'entreprise les réclamations relatives aux produits et les événements indésirables. Cela peut inclure des informations concernant un événement indésirable rencontré par un patient qui utilise actuellement ou qui a récemment utilisé un produit Stallergenes Greer. Les procédures en place permettent de documenter et de traiter les plaintes relatives aux produits et les rapports sur les événements indésirables conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les collaborateurs qui prennent connaissance d'un événement indésirable ou d'une plainte relative à un produit doivent le signaler dans les vingt-quatre (24) heures suivant la prise de connaissance d'un événement indésirable ou d'une plainte relative à un produit.

Les rapports peuvent être effectués comme suit :

EU/International

Par e-mail à

service.pharmacovigilance@stallergenesgreer.com

In the US

En appelant le **800-438-0088 ext. 7341**

ou par e-mail à **us.pv@stallergenesgreer.com**

Promotion des produits

Décrire nos produits avec précision permet aux HCP et aux patients de les utiliser de manière sûre et efficace. Le marketing et la promotion des produits Stallergenes Greer doivent être correctement équilibrés, sincères et ne jamais induire en erreur. Les collaborateurs doivent discuter de nos produits conformément aux codes de bonnes pratiques du secteur pour la région (p. ex., PhRMA, EFPIA, ABPI, etc.) et uniquement tels qu'approuvé par le biais des processus d'examen locaux mis en place par l'entreprise. Nous avons mis en place des politiques et des procédures relatives à la distribution appropriée des informations sur les produits. Si les collaborateurs ont des questions ou des préoccupations concernant le code de bonnes pratiques applicable, ils peuvent contacter à nouveau le service juridique et compliance pour obtenir des conseils.



Entreprise : nos engagements

Le maintien de la réputation d'intégrité et d'excellence de Stallergenes Greer exige un respect scrupuleux de toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'un engagement envers les standards de conduite les plus élevés en matière d'intégrité personnelle et d'entreprise. La productivité est maximisée lorsque les collaborateurs de l'entreprise agissent de manière éthique, responsable et professionnelle. Stallergenes Greer attend de tous ses collaborateurs qu'ils exercent leurs activités de manière éthique.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque des intérêts personnels compromettent ou donnent l'impression de compromettre la liberté de jugement. Stallergenes Greer doit éviter à tout moment les conflits d'intérêts et l'apparence d'un conflit. Les décisions des collaborateurs de Stallergenes Greer ne doivent pas être prises pour un gain personnel qui entre en conflit avec leurs obligations professionnelles ou éthiques envers Stallergenes Greer. Dans le cas où un conflit d'intérêts réel implique les obligations personnelles, professionnelles ou financières d'un collaborateur de Stallergenes Greer, le collaborateur impliqué dans ce conflit d'intérêts doit traiter, divulguer et gérer la question de la manière la plus éthique possible et conformément au présent Code, y compris la divulgation de ce conflit d'intérêts au service juridique et compliance.

Intérêts commerciaux externes. Des conflits d'intérêts peuvent également survenir lorsque des collaborateurs ont des intérêts en dehors de Stallergenes Greer qui ne sont pas liés au rôle d'une personne au sein de l'entreprise (par exemple, un mandat d'administrateur externe, des intérêts de partenariat, la nomination d'un fiduciaire ou un accord de conseil). Bien que Stallergenes Greer ne souhaite pas interférer avec les affaires personnelles des collaborateurs, il incombe aux collaborateurs d'éviter les situations qui présentent ou créent l'apparence d'un conflit entre leurs intérêts et ceux de la société. Lorsqu'il existe un risque de conflit d'intérêts lié à votre « intérêt commercial externe », celui-ci doit être communiqué et approuvé par le service juridique et compliance.

Incitations. Tout avantage non monétaire fourni ou accepté par un tiers pourrait être considéré comme une incitation qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts. Accepter une incitation peut être considéré comme un manquement à l'obligation de l'entreprise d'agir honnêtement, professionnellement et équitablement à tout moment. Tous les collaborateurs doivent également connaître les règles concernant les avantages non monétaires acceptables

lorsqu'ils envisagent d'accepter des avantages et/ou divertissements de la part d'un tiers liés à la fourniture de services.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service juridique et compliance.

Relations avec les tiers

Avant d'entamer des relations commerciales avec des intermédiaires, y compris des agents, des consultants et d'autres personnes qui représentent ou agissent au nom de notre société, Stallergenes Greer doit s'assurer que la réputation, les antécédents et les capacités de l'intermédiaire sont appropriés et satisfaisants en effectuant des vérifications préalables.

Stallergenes Greer attend des intermédiaires qu'ils agissent conformément aux exigences énoncées dans le présent Code et cette exigence sera reflétée dans le contrat écrit qui doit être conclu avec tout intermédiaire. Les conventions avec les intermédiaires se font par écrit et expriment la véritable relation entre les parties.

La rémunération convenue est appropriée pour le service légitime rendu par l'intermédiaire. Les paiements ne peuvent être effectués que moyennant des documents satisfaisants et être comptabilisés conformément aux principes comptables généralement admis.

Si les collaborateurs ont des questions ou des préoccupations concernant l'application du Code relatif aux réseaux sociaux, ils peuvent contacter le service juridique et compliance pour obtenir des conseils.

Réseaux sociaux

Stallergenes Greer respecte le droit de ses collaborateurs à utiliser les réseaux sociaux comme une forme d'expression personnelle, de réseautage et de recherche. Cependant, lorsqu'ils participent à des plateformes de réseaux sociaux ou à des conversations en ligne faisant référence à Stallergenes Greer (ou à la relation d'un collaborateur avec Stallergenes Greer), tous les collaborateurs doivent prendre des mesures raisonnables pour s'assurer qu'ils ne sont pas perçus comme parlant au nom de Stallergenes Greer ou agissant en son nom, et que tout le contenu est

approprié. Des informations supplémentaires sur ce sujet sont contenues dans les politiques et procédures locales de Stallergenes Greer.

Veille concurrentielle

Stallergenes Greer croit en une concurrence libre et ouverte sur le marché. Rester compétitif signifie avoir la capacité de produire des plans d'activités appropriés, qui incluent parfois une évaluation des produits, services ou activités des concurrents.

Cependant, Stallergenes Greer respecte la vie privée et la confidentialité des informations de ses concurrents et ne recueillera des informations relatives aux avantages concurrentiels que de manière raisonnable et éthique. Il est interdit d'obtenir des informations confidentielles et non publiques d'un concurrent par le biais de pratiques illégales. Une collecte inappropriée d'informations concurrentielles pourrait exposer Stallergenes Greer et le collaborateur à une responsabilité pénale et civile. Tout collaborateur qui a acquis illégalement des informations privées et confidentielles d'un concurrent est soumis à des mesures disciplinaires et, si nécessaire, à des poursuites judiciaires et sera tenu de détruire immédiatement les informations confidentielles obtenues. Le collaborateur qui a acquis ces informations ne peut pas les transmettre à d'autres personnes et prendra des mesures immédiates et nécessaires pour s'assurer de l'absence de divulgations futures.

Si un collaborateur obtient des informations importantes non publiques sur une société cotée sur un marché réglementé, il est rappelé aux collaborateurs qu'il s'agit d'un délit de négocier ou d'encourager une autre personne à négocier des titres sur lesquels il détient des informations privilégiées, ou de transmettre ces informations autrement que dans le cadre adéquat de ses responsabilités pour la société. Si de telles informations sont obtenues, vous devez contacter immédiatement le service juridique et compliance pour obtenir des conseils.

Informations confidentielles

Il est impératif que toute information commerciale confidentielle concernant Stallergenes Greer, ainsi que les secrets commerciaux de la société, soient protégés pour assurer la réussite de la société. Il est du devoir des collaborateurs de Stallergenes Greer de protéger ces informations confidentielles.

Les informations confidentielles comprennent, sans s'y limiter, toute information commerciale ou financière, les informations sur les clients, les plans marketing, les informations sur le personnel et toute autre information qui n'est pas accessible au public. Les collaborateurs doivent préserver la confidentialité des informations confidentielles relatives à l'activité de Stallergenes Greer à tout moment.

Les informations confidentielles connues par un collaborateur doivent rester confidentielles à la fois pendant et après son emploi au sein de l'entreprise (que son départ soit volontaire ou involontaire).

Tout collaborateur de Stallergenes Greer qui utilise ou divulgue de manière inappropriée des informations confidentielles fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et de poursuites judiciaires, même si le collaborateur ne bénéficie pas personnellement de la divulgation.

Protection des données et confidentialité

Stallergenes Greer collecte et utilise les données de manière légale, équitable, légitime et éthique et respectera toujours la vie privée des personnes. Nous utilisons des informations personnelles dans le cadre de nos activités quotidiennes lorsque nous évaluons la sécurité et l'efficacité de nos produits, communiquons avec nos clients ou gérons des collaborateurs et d'autres travailleurs.

Les collaborateurs de Stallergenes Greer ayant accès aux données personnelles sont tenus d'appliquer les principes de confidentialité d'un traitement légal, équitable et transparent des données, en respectant le fait que les informations personnelles ne peuvent être utilisées qu'avec un consentement approprié, uniquement si nécessaire et conformément aux lois locales et à la politique de confidentialité des données de la société.

Conservation des dossiers et documentation

Au quotidien, de nouvelles informations sont discutées, partagées et générées par les collaborateurs de Stallergenes Greer sous la forme de documents écrits, de fichiers sauvegardés électroniquement, d'e-mails, de messages vocaux, de clips audio, etc. Seules les informations et les dossiers qui sont complets et exacts bénéficient à la société. Il est de la responsabilité de chaque collaborateur de Stallergenes Greer de saisir correctement des dossiers exacts et complets conformément à toutes les exigences réglementaires, légales et financières, ainsi qu'à toutes les politiques et procédures applicables de Stallergenes Greer. Si un collaborateur de Stallergenes Greer ne sait pas si un document doit ou ne doit pas être éliminé, il doit consulter les exigences de conservation des dossiers de Stallergenes Greer ou contacter le service juridique et conformité de Stallergenes Greer pour obtenir des précisions supplémentaires. Des informations supplémentaires à ce sujet sont contenues dans les politiques et procédures locales de Stallergenes Greer relatives à la gestion et à la conservation des dossiers.

Actifs de la société

Stallergenes Greer assure aux collaborateurs l'accès à diverses ressources de la société, tels que les biens, les informations, les ressources, les systèmes de la société et de nombreuses autres fournitures. Ces ressources sont destinées à être utilisées par les collaborateurs pour les activités de l'entreprise et le collaborateur assume la responsabilité de leur protection contre les pertes, détournements ou abus. Ces ressources ne seront utilisées que pour les activités de l'entreprise et non pour un usage personnel, bien que l'usage personnel accessoire puisse être autorisé à certains moments.

Toutes les données et/ou autres informations liées à ces actifs, tels que les e-mails, les documents et tout autre fichier, sont la propriété de Stallergenes Greer. L'entreprise se réserve le droit de conserver et d'inspecter ces données avec ou sans la connaissance, le consentement ou l'approbation d'un collaborateur ou d'un tiers, conformément à la loi applicable, sauf dans un cas limité par les lois étrangères applicables.

Tous les collaborateurs de Stallergenes Greer doivent apporter un soin approprié et raisonnable lorsqu'ils traitent des actifs, ressources et biens de Stallergenes Greer. Toute utilisation abusive des actifs, ressources et/ou biens de Stallergenes Greer dont un collaborateur a connaissance doit être signalée à son supérieur hiérarchique.

Brevets, marques déposées et droits d'auteur

La protection des droits de propriété intellectuelle de Stallergenes Greer est essentielle à la réussite future de l'entreprise. La propriété intellectuelle de Stallergenes Greer est composée de brevets, de marques déposées, de secrets commerciaux et de droits d'auteur, ainsi que de connaissances scientifiques et techniques, de savoir-faire et d'expérience développés dans le cadre des activités de l'entreprise. Les collaborateurs sont tenus de soutenir l'établissement, la protection, le maintien et la défense des droits de propriété intellectuelle de Stallergenes Greer et d'utiliser ces droits de manière responsable. Contactez le service juridique et conformité si vous avez des questions relatives à la propriété intellectuelle.



Communautés : nos engagements

Stallergenes Greer s'engage à être une entreprise citoyenne dans les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.



Contributions caritatives

Les collaborateurs de Stallergenes Greer sont encouragés à contribuer de manière caritative et personnelle à la collectivité. Ce faisant, les collaborateurs doivent s'assurer que ces contributions sont fournies conformément aux politiques de l'entreprise et aux lois et réglementations applicables. Si une contribution caritative doit être apportée par Stallergenes Greer, elle doit être approuvée par les canaux appropriés. Des informations supplémentaires sur ce sujet sont contenues dans la politique et les procédures locales de Stallergenes Greer.

Contributions et activités politiques

Stallergenes Greer encourage ses collaborateurs à s'engager dans des activités politiques personnelles, telles que le droit de vote. Cependant, il est impératif que tous les collaborateurs comprennent que de telles activités ne sont pas menées au nom de l'entreprise et ne doivent pas être interprétées comme une prise de position de l'entreprise pour soutenir ou approuver un candidat, un parti politique ou une politique. Ces activités doivent également être réalisées en dehors des heures de travail et sans l'implication des ressources de Stallergenes Greer.

Les questions concernant les contributions et activités politiques peuvent être adressées au service juridique et compliance.

Enquêtes publiques et auprès des médias

Il est extrêmement important que tout message adressé au public soit exact, cohérent et autorisé par la personne compétente chez Stallergenes Greer. Tous les collaborateurs doivent connaître et respecter les directives de Stallergenes Greer sur la communication avec le public par le biais des médias, des communiqués de presse, du matériel promotionnel ou d'autres moyens. Toute demande d'information

de la part de Stallergenes Greer par une partie externe doit être immédiatement transmise au service communication de Stallergenes Greer.

Esclavage moderne

Stallergenes Greer s'engage à lutter contre l'esclavage et la traite des personnes et à prendre des mesures appropriées pour s'assurer que ses filiales et fournisseurs disposent de procédures et de pratiques appropriées pour lutter contre l'esclavage et la traite des personnes. Nous prenons des mesures pour nous assurer que nos prestataires et nous-mêmes respectons les lois et réglementations applicables dans toutes les juridictions dans lesquelles nous opérons et ils opèrent. La déclaration sur l'esclavage moderne de Stallergenes Greer peut être consultée sur le site Web de la société :

<https://www.stallergenesgreer.com>.



Collaborateurs : nos engagements

Stallergenes Greer s'engage à traiter ses collaborateurs et toute candidature avec équité et respect. Nos politiques globales interdisant toutes les formes de comportement inapproprié visent à créer un lieu de travail qui promeut un environnement positif et productif.

Égalité des chances

Stallergenes Greer s'engage à offrir l'égalité des chances en matière d'emploi à tous les collaborateurs et candidats. Cet engagement s'applique au recrutement, à l'embauche, à l'emploi et aux décisions liées à l'emploi (y compris, mais sans s'y limiter, l'embauche, le licenciement, les réductions d'effectifs, les affectations professionnelles, les transferts, les promotions, les ajustements salariaux et/ou les primes).

Stallergenes Greer s'engage également à respecter toutes les lois applicables en termes de non-discrimination en matière d'emploi. Cela permet à l'entreprise de fournir un environnement de travail sans discrimination à tous les collaborateurs, indépendamment de leur race, couleur, religion, orientation sexuelle, âge, identité de genre ou expression de genre, origine nationale, citoyenneté, ascendance, statut marital, handicap, informations génétiques, statut d'ancien combattant ou autres caractéristiques protégées par les lois applicables.

Discrimination et harcèlement

Stallergenes Greer respecte la diversité et la dignité personnelle de ses collaborateurs. Les collaborateurs de Stallergenes Greer sont tenus de traiter tous leurs collègues avec respect et dignité. À ce titre, Stallergenes Greer s'efforce de s'assurer que l'environnement de travail de l'entreprise est exempt de discrimination et de harcèlement.

La discrimination est définie comme le traitement ou la considération d'une personne ou d'une chose, ou la distinction en faveur ou en défaveur d'une personne ou d'une chose en fonction du groupe, de la classe ou de la catégorie à laquelle cette personne ou chose appartient plutôt que de son mérite individuel.

Stallergenes Greer ne tolérera aucune forme de harcèlement, qu'il soit physique, verbal ou visuel. Le harcèlement est défini comme tout comportement importun ou inapproprié qui démontre une hostilité ou une aversion envers autrui sur la base de toute caractéristique.

Les collaborateurs ne tolèrent aucun type de discrimination ou de harcèlement et signalent immédiatement ces actions à un supérieur hiérarchique, au service People Operations ou au service juridique et compliance.

Drogues et alcool

Stallergenes Greer interdit la consommation de drogues illégales et l'abus d'alcool et/ou de médicaments en vente libre ou sur ordonnance. Cette interdiction permet à la productivité et à l'efficacité d'un collaborateur de rester au plus haut niveau de performance et préserve un environnement de travail sûr. Il est interdit à tous les collaborateurs de travailler dans les installations de l'entreprise, d'utiliser un véhicule de société ou un véhicule subventionné par l'entreprise, ou d'exercer les activités de Stallergenes Greer s'ils sont sous l'influence de ou si leurs facultés sont affaiblies par l'alcool ou les drogues. Il peut arriver que de l'alcool soit servi dans le cadre d'une fonction ou d'un événement parrainé par Stallergenes Greer et, s'il est servi, il doit être consommé de manière responsable.

Santé et sécurité

Stallergenes Greer s'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain à ses collaborateurs en respectant les lois applicables en matière de santé et de sécurité. Si un collaborateur de Stallergenes Greer prend connaissance de conditions ou de pratiques sur le lieu de travail qui représentent une menace pour la santé, la sécurité ou l'environnement, il ou elle est responsable de les signaler immédiatement à un superviseur, au service People Operations ou au service juridique et compliance.



Programme de conformité de Stallergenes Greer

*Chacun de nous est responsable du respect de la réputation
et des normes élevées de Stallergenes Greer en assumant
la responsabilité des performances avec intégrité.*

Programme de conformité et leadership

Stallergenes Greer a adopté le présent Code ainsi que ses politiques, procédures, programmes de formation et mécanismes d'entreprise pour promouvoir une atmosphère ouverte, honnête et éthique dans toute l'entreprise. Le contrôle constant du respect par Stallergenes Greer du Code et de ces politiques, procédures et/ou lois et réglementations applicables permet à Stallergenes Greer de respecter les principes éthiques décrits ci-dessus. La surveillance par le biais d'audits et d'examens permet d'enquêter sur toute allégation de non-conformité et offre également la possibilité de corriger tous les systèmes ou collaborateurs de discipline associés à cette non-conformité. Tous ces processus et systèmes, ainsi que tous les processus ou systèmes similaires qui pourraient être adoptés à l'avenir, constituent le programme de conformité de Stallergenes Greer.

Le responsable régional du service juridique et compliance est principalement responsable de la supervision du programme de conformité, mais tous les collaborateurs de Stallergenes Greer jouent un rôle important dans l'élaboration et le soutien du programme de conformité de Stallergenes Greer.

Signalement de toute violation connue ou suspectée

Stallergenes Greer a mis en place un mécanisme de signalement en matière de conformité pour toute personne souhaitant signaler une préoccupation liée à un comportement non éthique ou illégal ou à des violations du présent Code. Si un collaborateur de Stallergenes Greer connaît ou soupçonne la violation d'une politique de l'entreprise ou d'une loi ou réglementation applicable, il a l'obligation éthique de le signaler immédiatement au service juridique et compliance, soit directement, soit par le biais de la hotline de conformité (la « Hotline »). Les collaborateurs sont également encouragés à signaler d'autres problèmes éthiques même s'ils ne concernent pas directement une loi, une réglementation ou une politique ou procédure de l'entreprise. Stallergenes Greer encourage tous les collaborateurs à signaler

ces violations à leur supérieur hiérarchique ou à un autre membre de la direction, ou via les systèmes de signalement de Stallergenes Greer (c.-à-d. la Hotline). La Hotline est destinée à compléter, et non à remplacer, d'autres canaux pour la communication de questions et préoccupations au sein de l'entreprise.

Elle doit être utilisée lorsqu'un collaborateur a épuisé les autres moyens de communication, n'est pas à l'aise avec la divulgation de son identité lorsqu'il signale un problème ou a le sentiment que sa plainte n'a pas été traitée lorsqu'elle a été soulevée par un autre canal. Elle peut être utilisée pour signaler anonymement des violations ou des violations présumées de la loi.

Enquête et application

Les signalements de mauvaise conduite et de non-conformité présumés effectués de bonne foi feront l'objet d'une enquête immédiate et approfondie par les personnes appropriées. Ces informations seront traitées comme confidentielles et resteront anonymes à moins que leur divulgation à un tiers ne soit jugée nécessaire pour l'enquête. En fonction de la gravité de la mauvaise conduite signalée, Stallergenes Greer enquêtera à l'aide de ressources internes en matière de conformité, mais peut également faire appel à l'assistance de ressources externes telles que des ressources juridiques ou humaines, ou des groupes d'audit. La coopération des collaborateurs concernés de Stallergenes Greer est impérative lors des enquêtes internes.

Mesures disciplinaires

Le présent Code est fourni pour donner aux collaborateurs de Stallergenes Greer les outils pour comprendre et respecter les lois, réglementations, politiques et procédures qui guident l'entreprise et leur permettent d'atteindre les normes de conduite les plus élevées. Par conséquent, les collaborateurs sont soumis à des mesures disciplinaires pour autoriser ou participer à une activité qui entraîne une violation de la loi, des politiques ou procédures de l'entreprise, ou de toutes

autres normes et procédures applicables.

Chaque situation sera évaluée et traitée individuellement par l'entreprise. En fonction de la gravité du problème et des circonstances, les mesures disciplinaires varieront. Si des mesures disciplinaires sont justifiées, sous réserve de la législation locale, elles peuvent aller de l'avertissement au licenciement.

Certificat de conformité

Stallergenes Greer attend de ses collaborateurs qu'ils prennent part aux réussites de l'entreprise. Le respect des lois, réglementations, politiques d'entreprise et autres bonnes pratiques applicables aux entreprises du secteur de Stallergenes Greer est essentiel au succès de l'entreprise. Dès le début de leur emploi, et sur une base annuelle, tous les collaborateurs de Stallergenes Greer certifieront avoir lu et compris le Code d'éthique et de conduite professionnelle de Stallergenes Greer, afin de démontrer leur engagement à se conduire de la manière éthique et professionnelle la plus stricte. Ce Certificat de conformité se trouve en annexe du présent Code.

Formation

Il est impératif de suivre les ajouts, modifications, suppressions ou mises en œuvre des lois, réglementations, directives et normes afin de s'assurer que Stallergenes Greer exécute ses opérations en toute conformité. Afin d'informer les collaborateurs de ces changements, Stallergenes Greer organisera des formations à intervalles réguliers.

La participation à toutes les sessions de formation applicables est obligatoire. Si un collaborateur n'est pas en mesure de participer, il doit prévenir son supérieur hiérarchique une semaine avant la date de la session de formation et doit reprogrammer la formation. Une feuille de présence contenant le sujet, la date, le formateur et le nom de chaque collaborateur participant sera tenue à jour par la société.

Conclusion et contacts

Le présent Code d'éthique et de conduite professionnelle sera périodiquement examiné et tenu à jour par le Conseil d'administration de Stallergenes Greer. Stallergenes Greer se réserve le droit de modifier, réviser ou modifier unilatéralement les informations contenues dans les présentes, toute politique, procédure ou condition relative à l'emploi à sa seule discrétion et à tout moment sans préavis et sans révision du Code. Si des informations contenues dans le Code diffèrent des politiques ou procédures établies de Stallergenes Greer, les documents de politique et de procédure juridiques prévaudront.

Conformément à la Politique sur les mauvaises conduites de Stallergenes Greer, les collaborateurs sont tenus de soulever immédiatement des questions au sujet du présent Code ou des préoccupations liées à une mauvaise conduite auprès de la ligne d'assistance appropriée en matière de conformité ou de contacter leur supérieur hiérarchique direct ou le responsable régional du service juridique et compliance pour toute question ou préoccupation liée à une mauvaise conduite. Tous les signalements effectués par les collaborateurs feront l'objet d'une évaluation.

Des mesures préventives pour limiter la propagation du virus COVID-19, telles que la distanciation sociale et l'utilisation d'équipements de protection individuelle, ont été mises en place dans toutes les filiales de Stallergenes Greer afin d'assurer la santé et la sécurité des collaborateurs et des visiteurs, et la continuité du service pour nos clients dans le monde entier. Les illustrations incluses dans ce document ne reflètent pas les actions mises en œuvre par Stallergenes Greer pour protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs et visiteurs pendant cette période spécifique. Il est demandé aux collaborateurs et visiteurs de Stallergenes Greer de suivre les mesures préventives énoncées dans les directives de l'entreprise.

HOTLINE CONFORMITÉ

Téléphone **0800-917-075**
ou en ligne sur **StallergenesSAS.ethicspoint.com**

United States

Téléphone **(844)-990-0002** (English Speaking)
(800)-216-1288 (Spanish Speaking)
ou en ligne sur **reports@lighthouse-services.com**

Documents connexes

- Politique anti-corruption
- Politique antitrust
- Politique sur les mauvaises conduites

STALLERGENES GREER LTD

Tower Bridge House
St Katharine's Way
London E1W 1DD
United Kingdom